

1 *Code identification unique du produit type :*

Conduit de fumée métallique double parois selon norme EN 1856-1 : 2009.

2 *Identification du produit de construction :*

Gamme Double Paroi poêle à pellets.

Désignation 1 : T250 P2 W Vm L50040 O80 (avec joint).

Désignation 2 : T450 N1 D Vm L50040 G80.

3 *Usage (ou usages) prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :*

Evacuation des produits de combustion des appareils de chauffage vers l'atmosphère extérieure.

4 *Contact du fabricant :*

Tôleries du Sud-Ouest - Z.A. Errobi - 64250 Ixassou Tél. : 05 59 93 79 30.

5 *Nom et adresse du représentant autorisé :*

Non applicable.

6 *Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit :*

Système 2+.

7 L'organisme notifié Laboratoire national de métrologie et d'essais n° 0071 a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication, le contrôle de la production en usine, une surveillance, évaluation et appréciation permanentes du contrôle de la production en usine avant de délivrer le certificat de conformité 0071-CPR-30411 du contrôle de la production en usine.

8 *Évaluation technique européenne :*

Non applicable.

9*Performances déclarées :*

Caractéristique	Performance	Spécification technique harmonisée
Classe de température	T450	EN 1856-1 : 2009
Étanchéité aux gaz/fuite	N1	
Résistance aux condensats	D	
Résistance au feu de cheminée	G	
Résistance à la corrosion	Vm L50040	
Distance au matériau combustible	80 mm	

Caractéristique	Performance	Spécification technique harmonisée
Classe de température	T250	EN 1856-1 : 2009
Étanchéité aux gaz/fuite	P2 (avec joint)	
Résistance aux condensats	W	
Résistance au feu de cheminée	O	
Résistance à la corrosion	Vm L50040	
Distance au matériau combustible	80 mm	

10

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Le directeur : Bernard Rouquenelle

Itxassou, le 27/11/2015